

**Note de service/Memorandum**

DESTINATAIRES	Conseil des gouverneurs du CRDI
DATE	18 novembre 2015
EXPÉDITEURS	Dominique Charron, directrice, Agriculture et environnement Sue Szabo, directrice, Économies inclusives Stephen McGurk, président, Programmes et partenariats
OBJET	Réponse de la direction à l'examen externe de deux programmes : Prévention des maladies non transmissibles et Gouvernance pour l'équité dans les systèmes de santé

La présente note de service expose la réponse de la direction aux examens externes de deux programmes du Centre, approuvés en juin 2011 : Prévention des maladies non transmissibles (PMNT) et Gouvernance pour l'équité dans les systèmes de santé (GESS).

De façon générale, la direction est satisfaite de la conduite et des conclusions de ces deux examens externes, et en a tiré certaines leçons. Plusieurs recommandations étaient attendues de ces examens. Elles ont été intégrées aux plans de mise en oeuvre 2015-2020 pour les domaines de programme Agriculture et environnement ainsi que Économies inclusives, qui ont respectivement été approuvés en mars et en juin 2015 par le Conseil.

Incidences des programmes

La direction est satisfaite du fait que les examens ont pu valider les incidences autodéclarées des deux programmes. Plus particulièrement, les examens ont permis de déterminer que les deux programmes ont grandement amélioré la capacité à mener des recherches de grande qualité et ont permis d'obtenir des retombées stratégiques de haut niveau. La direction est heureuse de constater qu'un important leadership a été exercé dans le cadre des deux programmes afin de consolider les domaines de recherche. La direction reconnaît le rôle essentiel du suivi des projets et du mentorat offert par le personnel, étant donné que dans le cas du programme GESS, au moins la moitié des projets analysés ont été mis en oeuvre dans des pays où la volatilité politique est élevée et où la gouvernance est faible. Dans un tel contexte, une détection précoce des risques et une action rapide sont souvent nécessaires. La direction reconnaît que le programme PMNT est très pertinent, particulièrement du fait qu'il vise un changement des politiques et qu'il a aidé à mieux comprendre l'efficacité des politiques fiscales dans la lutte antitabac et à faire avancer les politiques dans plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes.

La direction est encouragée de constater que les examinateurs ont noté les résultats du programme quant à l'établissement d'un leadership dans le domaine des systèmes de santé, notamment au moyen d'un

imposant groupe de chercheurs et d'analystes des politiques dans ce domaine en Afrique. Néanmoins, les examinateurs ont également remarqué que bon nombre de bénéficiaires de subventions expérimentés n'ont plus nécessairement besoin du financement du CRDI, et la direction s'engage à trouver de nouvelles façons de mobiliser les chefs de file de la recherche afin de soutenir et potentiellement d'étendre les efforts de renforcement des capacités et d'établissement de partenariats du programme.

Qualité de la recherche

La direction est encouragée par la qualité des travaux de recherche soutenus par les deux programmes, malgré le fait que certains projets soient exécutés dans des environnements de recherche très risqués et que la majeure partie des travaux soient axés sur le renforcement des capacités. La direction est aussi satisfaite de constater que les normes en matière d'éthique de recherche sont bien respectées dans les deux programmes. La direction reconnaît également qu'il faudrait porter une plus grande attention aux sexospécificités de la recherche dans le cadre du programme GESS. Les sexospécificités sont une priorité de la programmation continue et des plans de mise en oeuvre des aires de programmes Agriculture et environnement et Économies inclusives, approuvées par le Conseil plus tôt cette année. La direction reconnaît que des efforts supplémentaires pourraient être déployés pour diffuser des résultats de grande qualité, plus particulièrement les principales conclusions portant sur la lutte antitabac en Amérique latine (programme PMNT).

Mise en oeuvre et stratégie des programmes

La direction est satisfaite de la conclusion voulant que des stratégies rigoureuses orientent les deux programmes dans leur ensemble. Plus particulièrement, la direction convient de la conclusion de l'examen indiquant un niveau élevé d'adaptabilité et une bonne gestion des risques pour le programme GESS, quant au positionnement de ce dernier en partenariat avec le gouvernement canadien à l'égard de la santé maternelle, néonatale et infantile. La direction accepte la recommandation, visant les deux programmes, de mieux communiquer les résultats et les rendre plus visibles. Les plans de mise en oeuvre des deux aires de programmes, approuvés plus tôt cette année, font état d'une orientation thématique accrue et augmentent ainsi les possibilités de communiquer plus efficacement qu'auparavant. Les processus de gestion et les systèmes du Centre sont améliorés dans le but d'assurer une reconnaissance adéquate du soutien offert par le CRDI.

Grandes questions dont il faut saisir le Conseil des gouverneurs et la haute direction du CRDI

La direction convient de la recommandation d'améliorer le leadership du programme PMNT afin de rassembler les donateurs ayant des vues similaires pour mettre davantage l'accent sur les maladies non transmissibles. Le nouveau programme (approuvé en mars 2015) poursuivra ses efforts d'élaboration de partenariats avec d'anciens partenaires, comme le gouvernement britannique et la Fondation Gates. Le programme sera encore axé sur le renforcement des capacités des chercheurs et des défenseurs afin de leur permettre d'avoir une influence crédible dans les décisions concernant la prévention des maladies non transmissibles.

La direction accepte la recommandation voulant que le CRDI maintienne son leadership en recherche sur les systèmes de santé, et est d'avis que cette dernière sera renforcée et plus visible grâce à l'accent mis sur les résultats en matière de santé maternelle et infantile.

De plus, la direction accepte la conclusion selon laquelle il faut améliorer les processus de suivi et d'évaluation des résultats, au-delà des extrants immédiats des projets. La direction s'est engagée à améliorer la collecte et l'analyse des données afin de mieux illustrer les résultats des programmes en fonction de ses propres objectifs, et ainsi mieux saisir les contributions aux objectifs stratégiques du CRDI.